



Braine-le-Comte

Ville de Braine-le-Comte

Service : Direction Générale

Correspondant : Stéphanie
Olivier

Références : Ref.
20181203/7

VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 03 DECEMBRE 2018

PRESENTS :

M Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
M Léandre HUART. Mme Ludivine PAPLEUX.
M André-Paul COPPENS. Olivier FIEVEZ
Mme Angélique MAUCQ. Echevins ;
Mme Martine DAVID, Présidente du CPAS
M. Jean-Jacques FLAHAUX. Mme Bénédicte THIBAUT. M. Nino MANZINI. MM. Michel BRANCART. Yves GUEVAR. Mme Stéphanie JANSSENS.M. Henri-Jean ANDRE. Mme Nathalie WYNANTS. M. Pierre André DAMAS. Méline STRENS. M. Christophe DECAMPS.M. Guy DE SMET. Mme Gwennaëlle BOMBART. Mmes Anne-Françoise PETIT JEAN. Anne FERON. Mes Inge VAN DORPE. Lara QUERTON. M Thomas DAWANCE.M. Youcef BOUGHRIF. Mme Christiane OPHALS. Conseillers Communaux.
Mme Lena FANARA, Directrice Générale, f.f.

OBJET N° 7: Installation du Conseil Communal du 3 décembre 2018 - Déclarations éventuelles des apparentements .

Le Conseil Communal,
Attendu que le Chef de groupe de la liste Braine déclare que sa liste s'apparente au Mouvement Réformateur(MR).
Attendu que le chef de groupe de la liste Ensemble déclare que sa liste ne souhaite pas faire une déclaration d'apparement;
Attendu que les élus des groupes démocratiques politiques locaux peuvent souhaiter faire une déclaration individuelle d'apparement;
Constate que :
- Les 13 élus de la liste BRAINE, à savoir : FLAHAUX Jean-Jacques, THIBAUT Bénédicte, DAYE Maxime, DAVID Martine, HUART Léandre, PAPLEUX Ludivine, COPPENS André-Paul, JANSSENS Stéphanie, ANDRE Henri-Jean, DECAMPS Christophe, BOMBART Gwennaëlle, FERON Anne, VAN DORPE Inge. ont fait une déclaration d'apparement en faveur du Mouvement Réformateur (MR)
- les 4 élus de la liste Ensemble, à savoir : GUEVAR Yves, DAMAS Pierre André, DE SMET Guy, OPHALS Christiane ont fait une déclaration individuelle d'apparement en faveur du Centre Démocrate Humaniste (CDH)
Décide
Article 1er : de transmettre la présente délibération aux Présidents des partis susvisés, aux Présidents des Intercommunales liés à la ville, à la Télévision communautaire ACTV et à la tutelle.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL

La Directrice Générale, f.f.

Lena FANARA

La Directrice Générale, f.f.

Lena FANARA

Le Président,

Maxime DAYE

Le Bourgmestre- Président,

Maxime DAYE



POUR EXTRAIT CONFORME